

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

douane.gouv.fr

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 20 juin 2017

Les douaniers d'Hendaye découvrent près de 1,2 tonne de cannabis dans un chargement de pommes de terre

Le 8 juin 2017, les douaniers d'Hendaye contrôlent un camion immatriculé aux Pays-Bas. Selon les documents présentés par le chauffeur de nationalité néerlandaise, le chargement est composé de 21,6 tonnes de pommes de terre en provenance d'Espagne et destinées à l'Allemagne.

Alors qu'ils procèdent à la fouille de la remorque, les agents découvrent, au fond du chargement, situées devant le moteur frigorifique, 2 grandes caisses en bois, renfermant au total 35 sacs de toile de jute. A l'ouverture des sacs, ils dénombrent 1156 kg de résine de cannabis.

La valeur de la marchandise est estimée à près de 7 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail de stupéfiants.

Après le dessaisissement du parquet de Bayonne au profit du parquet de la juridiction inter-régionale spécialisée (JIRS) de Bordeaux, une information judiciaire a été ouverte.

En 2016, la douane française a saisi 64,5 tonnes de cannabis.

POUR ALLER PLUS LOIN

- vidéo : [Cliquer ici](#)
- site Internet : [Cliquer ici](#)

Contact presse :

Luc VERGER, Direction régionale des douanes de Bayonne : 09 70 27 58 53 / 06 64 55 00 09

Service de presse de la douane : 01 57 53 47 18 presse@douane.finances.gouv.fr